

Informations de base	
2013/2767(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Règles de procédure relatives aux amendes infligées aux agences de notation de crédit par l'Autorité européenne des marchés financiers, y compris des règles relatives aux droits de la défense et des dispositions temporelles Complétant 2008/0217(COD) Subject 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière 8.40.08 Agences et organes de l'Union	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
12/07/2012	Publication du document de base non-législatif	C(2012)04787	
12/07/2012	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
12/09/2012	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2013	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2013/2767(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2008/0217(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/7/13529

Portail de documentation
Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2012)04787	12/07/2012	